

## Mgr Lebrun soutient l'abbé Riffard

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Brèves](#), [Diocèses](#), [Eglise en France](#), [Immigration](#), [Perepiscopus](#)

Date : 24 juin 2014



Convoqué par la justice pour avoir hébergé des demandeurs d'asile dans un local paroissial à Saint-Etienne, l'abbé **Gérard Riffard** a reçu le soutien de son évêque et de la Pastorale des Migrants. Le délibéré du jugement est prévu pour le 10 septembre 2014. Mgr **Dominique Lebrun** écrit :

« L'engagement du Père Gérard Riffard et celle de l'association Anticyclone ont leur source dans l'Évangile et l'attitude de Jésus. Je soutiens le Père Gérard Riffard dans son action

d'accueil et d'accompagnement ».

Alors que pour les pouvoirs publics, il s'agit de respecter les règles de sécurité, le Père Riffard

« ne voit pas comment laisser quelqu'un qui frappe à sa porte dormir dans la rue, surtout s'il s'agit de famille avec des enfants » .

Le prêtre risque une amende de près de 12 000 euros. Dans l'attente de la décision de la justice, le Service National de la Pastorale des Migrants (SNPMPI) et l'ensemble des délégués diocésains lui ont exprimé leur soutien.